

Document d'accueil des professeurs stagiaires, en histoire- géographie et enseignement moral et civique (EMC) enseignant en collège et en lycée général et technologique

Dernière mise à jour : 22/10/2025 16:46

PRESENTATION DU DOSSIER

Ce document a pour objet de faciliter votre entrée en fonction comme professeur stagiaire d'histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC) en collège et/ou en lycée général ou technologique.
Il est toujours utile de s'y référer régulièrement.

CONTACTS :

Youenn COCHENEC : youenn.cochenec@ac-nantes.fr

Nathalie DUPRE : nathalie.dupre@ac-nantes.fr

Michel DURIF : michel.durif@ac-nantes.fr

Sylvie GALABBÉ : sylvie.galabbe@ac-nantes.fr

Valérie LEJEUNE : valerie.lejeune@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes - Bâtiment H2 - 4 rue de la Houssinière - Tél. 02 72 56 65 05 isabelle.bernard@ac-nantes.fr
BP 72616 - 44326 NANTES cedex 03

Table des matières

L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER.....	1
L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT-	2
LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (S4C) AU COLLEGE	3

L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

LES MISSIONS DE L'ENSEIGNANT

Les missions de tout professeur, quel que soit le statut, ont été définies par un texte officiel (Référentiel des compétences des métiers de l'éducation et de l'enseignement). Se référer à ce texte précise les obligations du professeur.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

UTILE ET IMPORTANT :

Votre **messagerie académique** est accessible à partir du site académique : <http://www.ac-nantes.fr>. Pour votre première connexion, vous aurez besoin de votre NUMEN. Pensez ensuite à personnaliser votre mot de passe.

Ne transférez pas vos messages professionnels vers votre messagerie personnelle. Vous devez consulter très régulièrement votre boîte mail académique et veiller à ce qu'elle ne soit pas saturée (« over quota »). C'est par elle que transitent tous les messages professionnels qui vous sont adressés personnellement (de l'établissement dans lequel vous êtes affecté.e, des services du personnel du Rectorat, des inspecteurs, de vos collègues professeurs) et les informations sur la discipline (courriers des inspecteurs, consignes pour les épreuves d'examen ou encore actions éducatives).

Demandez à votre chef d'établissement les démarches à effectuer pour obtenir vos identifiant et code d'accès.

La circulaire sur le **cahier de texte en ligne** dont la tenue régulière constitue une de vos obligations essentielles d'enseignant est à cette adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>

L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT

- ➔ **Les programmes officiels** qui sont publiés dans les bulletins officiels de l'Education nationale (B.O.E.N.). Les programmes officiels sont impératifs et s'imposent à tout professeur. De la Sixième à la Terminale, ils sont à consulter en priorité lorsque vous débutez la conception de vos séquences et à relire régulièrement afin de ne pas s'éloigner de la lettre et de l'esprit des programmes officiels.
Lien : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/sinformer/textes-officiels/les-programmes.html>
- ➔ **Le B.O.E.N est le document de référence des professionnels de l'Education nationale** : vous y trouverez les circulaires, décrets, arrêtés ministériels, les informations sur les concours et les examens, ... Le B.O.E.N. est publié chaque semaine. Vous pouvez vous abonner à la lettre hebdomadaire du BOEN, pour rester informé.e des textes réglementaires.
Lien : <https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>
- ➔ **Le portail national de ressources EDUSCOL, rubrique « contenus et pratiques d'enseignements »** : vous y trouverez les informations pédagogiques officielles et des liens pour accéder à des ressources fiables. Au bas de la page d'accueil du portail, vous pouvez vous abonner à une lettre d'information qui vous informera régulièrement des nouveautés mises en ligne.
Lien : <http://eduscol.education.fr/>
- ➔ **Le portail EDUSCOL HISTOIRE-GEOGRAPHIE** où vous trouverez les fiches EDUSCOL rédigées par la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) pour vous aider à la mise en œuvre des programmes. Elles sont donc un éclairage sur le programme mais leur contenu n'a pas valeur réglementaire.
Lien : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie>
- ➔ **L'espace pédagogique Histoire-Géographie-Citoyenneté de l'académie de Nantes** propose de très nombreuses publications et pistes de travail proposées par des professeur.e.s de l'académie. Nous vous conseillons de le fréquenter régulièrement.
Lien : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/>

Pour être informé.e des nouvelles publications, vous pouvez vous abonner à la newsletter du site d'histoire-géographie de l'académie de Nantes : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/informations/s-abonner-se-desabonner-a-la-lettre-de-nouveautes-604213.kjsp?RH=HG>

En début d'année scolaire, l'ensemble du collège d'inspecteurs (IA-IPR) publie une lettre de rentrée commune à toutes les disciplines. Sa lecture vous aidera à mieux comprendre l'ensemble de vos missions de professeur.e et d'acteur de la communauté éducative.

Le corps d'inspection d'histoire-géographie de l'académie de Nantes publie une lettre d'information envoyée à chaque professeur sur son adresse professionnelle. Elle peut aussi être consultée sur la page disciplinaire de l'espace pédagogique « Histoire Géographie Citoyenneté ». Nous vous invitons à en prendre connaissance.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (S4C) AU COLLEGE

- ➔ Pendant le temps de la scolarité obligatoire, les programmes sont adossés au **socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C)**, qui comprend cinq domaines (bulletin officiel N° 17 du 23 avril 2015). Il vise à faire acquérir aux élèves une culture scolaire commune selon le rythme d'apprentissage de chacun. L'enseignement de l'histoire-géographie et EMC participe à la construction de cette culture scolaire.
Lien : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834
- ➔ **Des documents d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du S4C en fin de cycles 3 et 4** vous permettent d'apprécier le niveau de maîtrise de plusieurs compétences afin de compléter le Livret Scolaire Unique (LSU) de chaque élève.
Ce descripteur est consultable à l'adresse suivante :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/4/RAE_Evaluation_socle_cycle_3_643744.pdf
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf
- ➔ Des **ressources d'accompagnement** ont été conçues afin d'aider les enseignants à travailler les compétences du programme et à évaluer les acquis du socle commun en histoire et géographie.
Lien : <https://eduscol.education.fr/cid114859/competences-et-evaluation-histoire-geographie-c4.html>

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie de l'académie de Nantes
Dernière mise à jour : 22 octobre 2025